

# Chelles Mars 2013 Chaleur III

le journal du réseau de chaleur de Chelles

### Nouveau doublet de géothermie

## Le forage du nouveau doublet est lancé!

Après des semaines de préparation, le forage du nouveau puits de géothermie, prévu dans le cadre du schéma directeur, a démarré début janvier.



La machine de forage est arrivée courant décembre, morceau par morceau, livrée par des dizaines de camions sur un terrain préalablement terrassé. Quelques jours ont été nécessaires pour monter la plateforme de forage. Depuis le 3 janvier 2013, le forage a démarré et devrait se poursuivre en continu, jour et nuit, jusqu'au début du mois d'avril.

Les travaux ont commencé par le puits injecteur qui permettra de renvoyer l'eau vers le « Dogger », la couche géologique réservoir de l'eau géothermale.

Courant février, la machine a été démontée et remontée quelques mètres plus loin pour forer le puits producteur, c'est-à-dire le puits qui amènera l'eau géothermale du « Dogger » jusqu'à la surface. Le forage est réalisé grâce à la rotation d'une tête de forage et à l'injection d'eau : les dents de la tête de forage creusent le sol, tandis que la pression de l'eau fait remonter les débris forés à la surface.

### Le forage en quelques chiffres :

69°: la température naturelle de l'eau puisée par le puits producteur.

**300 m³/h :** le débit attendu du doublet, grâce à la mise en place d'une pompe immergée pour faire circuler l'eau. Le débit de l'ancien doublet, en « artésien » (remontée de l'eau en surface sous la seule pression du réservoir) était de 160 m³/h.

1 700 m: la profondeur à laquelle se trouve le Dogger.

**2 couches :** les puits traversent plusieurs aquifères (entre 150 et 900 m). Pour éviter tout risque de pollution, les puits bénéficient d'une double protection (double tubage et cimentation), conformément aux préconisations de la DRIEE.

**42° et 14,4° :** l'inclinaison des puits. En surface les puits sont distants de quelques mètres, mais sous terre ils s'éloignent, pour que l'eau refroidie soit injectée loin (à 1 400 m environ) du point où l'eau chaude est puisée.

2 250 m et 1 890 m : les longueurs totales forées.

### Visites

### Visites pédagogiques de Chelles Chaleur!

A l'occasion des travaux de forage en cours, des visites pédagogiques sur le thème de la géothermie vont être organisées à l'attention des usagers du réseau le 29 mars à 9 h 30 et 11 h. Le nombre de places est limité, inscrivez-vous dès maintenant auprès de Chelles Chaleur!

Contactez Samira Chemlel: samira.chemlel@groupe-coriance.fr 01 49 14 79 99.



### Développement du réseau

# Avancement des travaux d'extension du réseau

Au 31 décembre 2012, 4 913 équivalents logements\* sont raccordés au réseau de chaleur.

Le dernier raccordement, effectué dans le cadre du schéma directeur avec l'aide financière de la région Ile-de-France, est celui de la médiathèque de la Communauté d'Agglomération Marne et Chantereine. D'autres raccordements ont été signés et sont d'ores et déjà en cours.

Des travaux d'extension du réseau ont été réalisés pendant l'été 2012 à proximité du marché de Chelles pour pouvoir alimenter d'autres bâtiments, notamment, dès 2013, la résidence les Terrasses d'Aurélia.

\* Un équivalent logement représente 65 m².











# ChellesChaleurInfo

### Zoom sur la fuite de janvier 2013

Une fuite sur le réseau de chaleur s'est déclarée brusquement le 16 janvier vers 17 h et a généré une coupure générale du réseau. Les équipes de Chelles Chaleur ont très rapidement réussi à isoler la zone de la fuite, détectée immédiatement.

La distribution de chaleur a pu être rétablie pour l'ensemble des bâtiments impactés (des logements, la Mairie, les groupes scolaires Bickart et Les Aulnes, le collège Weczerka...) dans la soirée du 18 janvier. Chacun a été tenu informé de l'avancée de la réparation et des



prévisions de retour à la normale, notamment via la mise à jour régulière du site internet de Chelles Chaleur. A la demande du SMGC, un bureau d'études a été mandaté pour analyser les causes de la fuite. L'hypothèse la plus probable est un tassement du sol dû à sa nature argileuse et à la pluviométrie, très atypique de cette année. Par ailleurs, un audit général du réseau avait été lancé suite à la fuite de l'année dernière ; un premier rapport est prévu pour la fin du premier trimestre 2013.

Conscient de la gêne occasionnée par de tels incidents, Chelles Chaleur met tout en œuvre pour fiabiliser le réseau, année après année. L'été dernier, des travaux préventifs ont été réalisés dans les chambres de vannes. Par ailleurs, le réseau est équipé de chaufferies de secours et, lors du raccordement de certains bâtiments équipés de chaufferies (comme la résidence Reine Bathilde), celles-ci sont conservées et entretenues pour permettre des secours en cas d'incident sur le réseau.

### Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

La commission consultative des services publics du Syndicat Mixte de la Géothermie de Chelles (SMGC) a eu lieu le vendredi 16 novembre 2012 dans les locaux de la centrale de géothermie de Chelles. Le SMGC ainsi que Chelles Chaleur ont présenté le bilan de l'année 2011 aux représentants des abonnés du réseau de chaleur (Gestionnaires, responsables de copropriétés, bailleurs sociaux). Ce moment de présentation et d'échanges avec les abonnés permet d'intégrer progressivement des améliorations dans la gestion et la communication du réseau

de chaleur. Par exemple, le passage à la facturation mensuelle et la création d'un espace personnalisé sur le site internet ont été réalisés en 2010 suite aux échanges avec les abonnés lors de ces commissions annuelles. Lors de la commission de 2012, de nombreuses questions ont été posées quant à la lisibilité dans la facture mensuelle, à l'évolution des indices entrant dans les formules de révisions, aux travaux d'amélioration de la sécurité du réseau de chaleur et aux travaux de forage du nouveau puits de géothermie.

### Un partenariat gagnant-gagnant pour réduire les charges de chauffage

Le projet de travaux des habitants de la résidence privée La Grande Prairie est clair : procéder à une isolation maximum des parties privatives ou communes, les toits terrasses, les halls d'entrée, les fenêtres, les plafonds des caves et le ravalement thermique, etc. Leur objectif l'est tout autant : réduire les charges de chauffage. « Notre Conseil syndical est très actif car nous avons tous la même volonté de faire avancer les travaux. Nous sommes d'ailleurs sur tous les fronts de recherches de subventions. Chelles Chaleur et le SMGC nous accompagnent dans notre projet et nous font bénéficier de leur expertise. Mieux encore, c'est un partenariat gagnant-gagnant : à chaque étape de travaux des mesures seront réalisées pour adapter les puissances souscrites », explique Madame Vinsani, Présidente du Conseil syndical de la résidence qui compte 157 logements. Afin que tous les habitants puissent être au même niveau d'information, « nous organisons des réunions et des permanences. Les gens y viennent nombreux pour avoir des réponses à leurs questions. C'est très motivant ».





